

LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE



PRÉSENTATION

Dans un régime démocratique, l'autorité politique est exercée à l'échelon local, national et supranational par des organes électifs. Par le biais de l'exercice du droit de vote, ces organes sont l'expression de la souveraineté d'un peuple. Il est donc important que les élèves réfléchissent avant tout à la participation au vote en tant que droit et devoir civique, mais aussi à l'information et au fait que les citoyens devraient exercer leur droit de vote en connaissance de cause.

La faible participation au vote, lors des élections, est un phénomène qui a été constaté depuis longtemps, non seulement en Italie mais aussi dans d'autres pays. La démocratie représentative se base sur l'exercice du droit de vote, par lequel s'exprime la souveraineté populaire. Il est donc important que les élèves réfléchissent à la participation au vote en tant que droit et devoir civique, à l'importance de l'abstentionnisme et aux causes possibles de ce phénomène.



OBJECTIFS DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION

- Connaître le concept de démocratie représentative.
- Connaître les principales étapes historiques du droit de vote en Italie, ainsi que dans certains pays européens et extra-européens.
- Connaître et comparer les dispositions régissant l'exercice du droit de vote en Italie et dans certains pays européens et extra-européens.
- Connaître les dispositions relatives aux élections administratives, politiques et européennes, ainsi que leur signification.
- Connaître le phénomène de l'abstentionnisme et réfléchir à ses causes et à ses conséquences politiques et sociales.
- Comprendre l'importance de l'exercice du droit de vote en toute connaissance de cause.
- Savoir trouver, vérifier, sélectionner et organiser les informations.
- Savoir réélaborer et utiliser les informations trouvées, vérifiées et sélectionnées.
- Savoir exprimer et partager ses idées en contribuant à la réalisation de l'activité.
- Savoir définir des critères méthodologiques en vue du produit final à réaliser.
- Savoir concevoir et réaliser une activité conformément aux critères méthodologiques définis auparavant.

UN
CONSEIL
POUR
L'ÉCOLE



CONSEIL
DE LA VALLEE
CONSIGLIO
REGIONALE
DELLA VALLE
D'AOSTA



Region Autonoma
Vallée d'Aoste
Regione Autonoma
Vale d'Aosta

CELVA



PHASE INTRODUCTIVE

Pour pouvoir aborder et développer une activité basée sur les principes de la démocratie représentative et de l'exercice du droit de vote – qui sont souvent au centre de débats aux accents parfois durs et polémiques – il est opportun de partir de la connaissance des sujets indiqués ci-après (ou de la vérification de ces connaissances), suivant les modalités estimées les plus appropriées par les enseignants, compte tenu des propositions des élèves :

- la différence entre démocratie directe et démocratie représentative ;
- les principales étapes historiques du droit de vote ;
- les dispositions régissant l'exercice du droit de vote en Italie, ainsi que dans certains pays européens et extra-européens ;
- les dispositions relatives aux élections administratives, politiques et européennes, ainsi que leur signification ;
- les moyens et les modalités d'information dont disposent les citoyens électeurs.

La réflexion pourrait notamment être approfondie sur les points suivants :

- l'évolution historique du droit de vote dans les principales démocraties représentatives ;
- les conditions requises pour exercer le droit de vote lors des élections administratives, politiques et européennes ;
- le droit de vote et le droit d'éligibilité ;
- les principaux systèmes électoraux ;
- les moyens d'information mis à la disposition des citoyens électeurs d'hier et d'aujourd'hui ;
- les données relatives à la participation au vote (Italie et autres démocraties représentatives, zones géographiques, tranches d'âge).



PHASE DE DÉVELOPPEMENT/ APPROFONDISSEMENT

Sur la base des éléments précédemment recueillis et des propositions des élèves, les caractéristiques du projet pourront être mieux établies

- en précisant les objectifs en fonction de la classe et/ou de groupes de travail, qui pourront développer chacun un ou plusieurs éléments/points ;
- en définissant le type et les caractéristiques de chaque produit final à réaliser.

EXEMPLES DE PRODUIT FINAL, DE RESSOURCES ET D'OUTILS

- Dossier sur la démocratie représentative.
- Dossier sur le phénomène de l'abstentionnisme
- Sondage à partir d'un échantillon d'élèves du même âge sur leurs connaissances et opinions au sujet de la démocratie représentative et sur le vote en tant que droit et devoir civique (questionnaire sur papier ou entretiens enregistrés, élaboration graphique, analyse et commentaire des données, rapport final sur les résultats).
- Sondage sur un échantillon d'élèves de 18 à 20 ans, sur leurs expériences et opinions au sujet de la participation au vote (questionnaire sur papier ou entretiens enregistrés, élaboration graphique, analyse et commentaire des données, rapport final sur les résultats).
- Vidéo sur le thème de la démocratie représentative et sur le vote en tant que droit et devoir civique : connaissances et opinions.
- Vidéo sur le thème de la participation au vote : données et opinions.

UN
CONSEIL
POUR
L'ÉCOLE



CONSEIL
DE LA VALLEE
CONSIGLIO
REGIONALE
DELLA VALLE
D'AOSTA



Regione Autonoma
Vallee d'Aoste
Regione Autonoma
Valle d'Aosta

CELVA